



JOURNAL DE L'ENTREPRISE

✍ EDITORIAL

Nos objectifs

Dans un monde toujours plus concurrentiel, une entreprise ne peut survivre que si elle répond à la satisfaction du triptyque clients salariés actionnaires et cela de manière durable.

Atteindre cet objectif suppose de réaliser des objectifs intermédiaires. Ceux-ci traduisant la manière dont l'on souhaite arriver à nos fins.

Mais concrètement à l'entreprise électrique, **quels sont nos objectifs ?**

Satisfaire nos clients, c'est fournir un travail toujours irréprochable (objectif 2008 : **fiche de retour client ou interview satisfaisant à plus de 90 % et 95% des audits acceptables ou satisfaisants**), en respectant leur environnement (objectif 2008 : **95 % de bennes bien triées**).

Satisfaire notre actionnaire, c'est améliorer notre rentabilité (objectif 2008 : **résultat opérationnel supérieur à 5 %**) en améliorant notre productivité ce qui peut passer par des économies (objectif 2008 : **réduction des coûts de maintenance du matériel et du bris de machine de 10 %**).

Satisfaire nos salariés, c'est leur procurer un emploi durable dans lequel il préserve leur intégrité physique (objectif : **zéro accident**), à des postes où ils sont susceptibles de s'épanouir (objectif 2008 : **turn over inférieur à 10%, taux d'absentéisme inférieur à 5% et un entretien individuel au maximum tous les 2 ans**) mais c'est aussi leur procurer un revenu (**versement d'une prime d'intéressement à partir de 3 % de résultat opérationnel**).

Le contrôle régulier de nos résultats par rapport à ces objectifs doit ensuite nous permettre de nous améliorer et de rectifier les orientations de l'entreprise.

Afficher des objectifs clairs cela doit permettre de renforcer la cohésion de l'entreprise et je suis certain que tous ensemble nous pouvons les atteindre.

Jean FRESSINAUD



SOMMAIRE

✍ Editorial	P1	🏠 Les uns et les Autres	P5
⚡ Flash sur l'Entreprise	P2 à 4	🚧 Sécurité	P6
🚚 Véhicules et engins	P5	📄 Qualité/Environnement.....	P7 à 8



LES MARCHÉS

S.I.E.E.E.N

Marquage des candélabres - 1 an renouvelable 2 fois maximum 30 000 /an € HT

DIREN

Raccordement stations hydrométriques 200 000 € HT



PARTENARIAT

L'Entreprise Electrique et le Lycée Lafayette à Clermont-Ferrand

Après une première convention avec l'école d'ingénieurs Polytech à Clermont-Ferrand, l'Entreprise Electrique s'est engagée en signant de nouveau avec un établissement d'enseignement technologique pour mieux appréhender l'avenir, mieux anticiper les besoins des professions, pour une meilleure intégration des futurs diplômés. Gérard Besson, recteur d'académie a bien résumé cet engagement « anticiper, c'est la condition indispensable, pour mettre en adéquation le mode de l'éducation et celui de l'entreprise ».

Signataires : de gauche à droite : Pierre Michel Destret, d'Alcan d'Issoire ; Bernard Decorps, proviseur du Lycée ; Patrick Meunier, Directeur VINCI Energies Rhône Alpes Auvergne ; Véronique de Guittard, du GEIQ-EPI

DU SOLEIL POUR LA VIERGE DE BONNEVIE



Cet hiver, nos équipes ont installé un candélabre photovoltaïque à Murat, près de la Vierge de Bonnevie.

Soumis aux longs hivers cantaliens, le fonctionnement du nouveau candélabre Ecosol (Indalux) va être examiné afin de servir de base à une réflexion sur l'installation prochaine de ce type de matériel pour le projet de réhabilitation de l'éclairage de la Vierge de Bonnevie.

L'ancienne installation devenue obsolète, le syndicat d'électrification du Cantal souhaite que l'Entreprise inscrive ce projet de rénovation dans une démarche de développement durable et utilise une technologie novatrice.

Caractéristiques techniques : Lampe fluorescence 18W - Batterie : 12V, durée de vie 3 ans - Panneau solaire : 130Wc / 12V - Système de contrôle (programmation allumage/extinction)

Julien FOURNIER

RECYCLAGE QUALIFICATION GAZ BON A SAVOIR !

Pour conserver son aptitude à la confection de manchon par électro soudure, il fallait penser auparavant à passer le recyclage tous les 2 ans dans un centre GrDF. Il est désormais possible de le passer directement à l'Entreprise, le formateur se déplaçant sur site.

**DE PLUS LA QUALIFICATION EST
DORÉNAVANT VALABLE PENDANT 3 ANS !**

Il est bon aussi de savoir qu'un monteur/soudeur qualifié peut former directement un autre de ses collègues sans formateur GrDF en l'accompagnant pendant 1 mois sur chantier.

Il n'aura alors qu'à passer le test d'une durée d'environ 2 h avec un formateur GrDF qualifié au lieu d'une formation de 4 jours le plus souvent à Lyon.

La nature des épreuves est la suivante : Qualification Electro soudage complète, Qualification raccords mécaniques et Qualification Electro soudage partielle.

Emmanuel PELISSE

ASPECT QUALITATIF 2008 - ACCORD D'INTERESSEMENT

CHACUN A SON ROLE A JOUER - TRAVAILLER MIEUX POUR GAGNER MIEUX

L'accord d'intéressement est arrivé à son terme le 31 décembre 2007. Un nouvel accord vient d'être négocié entre la direction et le délégué syndical pour une durée de 3 ans.

Nous attirons votre attention sur **l'aspect qualitatif de cet accord qui est de la responsabilité de chacun d'entre nous**. Il a été établi afin que nous améliorions nos techniques de travail au quotidien.

L'enveloppe distribuable peut être majorée ou minorée.

Reprenons chacun des chapitres :

- **Sécurité sur les chantiers** :

Objectif : ZERO accident.

- **Comportement** : En matière de comportement, le respect des règles de sécurité routière ainsi que la prise en compte dans le déroulement du chantier des biens privés ou collectifs doit être de mise.

Objectif : maximum 11 déclarations.

Un effort est à produire.

ATTENTION : 5 déclarations d'accidents aux tiers ont été recensées pour le premier trimestre.

- **Suivi budgétaire** : C'est un chapitre important à respecter. La maîtrise des frais financiers peut s'améliorer par un bon suivi de la facturation, par

la surveillance des impayés via des relances, par la négociation des échéances fournisseurs.

Frais financiers sur affaires : **objectif** < à 0.5 %

Par ailleurs le coût de maintenance des véhicules et engins devra diminuer de façon significative pour abonder le dispositif. **Objectif** : -10 %.

- **Le taux d'absentéisme**

Objectif : 5 % maximum

- Enfin, **les rapports hebdomadaires** devraient être transmis de façon plus ponctuelle au service R.H. en respectant l'envoi systématique des documents de la semaine N, la semaine N+1 (hors dernière semaine du mois où le pointage doit être transmis par anticipation). **Objectif** : 90% des pointages arrivent dans les délais.

LA RESPONSABILISATION DE CHACUN AU TRAVERS D'ENGAGEMENTS PERSONNELS FORTS, POUR DES OBJECTIFS AUJOURD'HUI PARFAITEMENT REALISABLES, DEVRAIT PERMETTRE D'OBTENIR UN RESULTAT A LA HAUTEUR DE NOS EFFORTS. EN EFFET UNE MAJORATION DE 25% DU MONTANT DE L'ENVELOPPE A DISTRIBUER PEUT ETRE ACQUISE.

Corinne BROUSSE

L'intégration à l'Entreprise Electrique



« Vous avez rendez vous à 17h » - « Où » - « A l'Entreprise Electrique » - « Où ? » - « A l'Entreprise Electrique » - « Oui, mais laquelle ? »

Vous avez tous entendu ou fait cette réflexion

un jour ou l'autre. Venu récemment de la région bordelaise, c'était la première fois que j'entendais parler de l'entreprise, c'était il y a 6 mois. J'arrivais à Saint-Flour.

Avant même l'accueil, tout est propre, neuf et de bon goût, cela change de ce que j'ai pu être habitué à voir.

Dès la première journée, un parrain m'est affecté, chargé de répondre à la majorité de mes questions et de participer à mon intégration les premières semaines.

Détrompez-vous, cette démarche n'est pas aussi courante qu'on pourrait le croire ! Au fil des semaines, on me présente comme il se doit la manière dont est organisé le travail, le cheminement des dossiers, etc... J'obtiens rapidement des réponses sur qui fait quoi et qui dois-je contacter dans les différents services.

Très utile : l'organigramme de l'entreprise que je trouve même à jour avec mon nom et ma fonction !

L'Entreprise Electrique se préoccupe aussi du bien être et de notre bonne intégration.

C'est assez remarquable pour être souligné d'autant plus que dans bon nombre d'autres entreprises, on vous pose littéralement à un endroit sans se préoccuper du reste.

Autres points : l'accent mis sur la sécurité. Comportement, vêtements, chaussures, casque, gants, toutes les protections adaptées à votre fonction vous sont immédiatement remises. Je suis impressionné, pas de doute, ici, la sécurité est une priorité.

Point d'orgue de la phase d'intégration, la remise d'un classeur qui contient le livret d'accueil présentant les activités de l'entreprise avec nombre de photos de nos réalisations, la BD illustrant l'esprit des entreprises du groupe VINCI, les divers accessoires à l'effigie de l'entreprise, le fascicule d'explication des primes et placements etc...

Il ne nous reste plus, à nous les jeunes embauchés, à continuer d'accueillir les futurs jeunes de la même manière, de veiller à ce que la bonne entente demeure et à contribuer à ce que chaque nouvelle personne se sente rapidement à son aise parmi nous.

Alexandre FANGET



MARCHE PCB

Nous avons procédé au relooking de notre MAGIRUS pour lui confier de nouvelles missions : « Les mutations de transformateurs au PCB ». Il est équipé pour le transport de matières dangereuses et son chauffeur Jean Luc MAKHABEE a suivi une formation de transport ADR pour ces travaux.

Voilà notre première semaine de mutations de transformateurs qui s'achève dans la Nièvre.

Comme nous pouvons le voir sur la photo, en plus des plaques signalant le transport de matières dangereuses, nous avons aussi équipé notre MAGIRUS d'un bac étanche qui permet le transport de 3 à 4 transformateurs de 160 KVA.

Notre monteur (Jean Luc MAKHABEE), a suivi une formation pour le transport ADR, pour pouvoir réaliser ces travaux de mutations.

Cette semaine de mutation ne devrait pas être la dernière car EDF vient de nous confier le marché (en test jusqu'à présent), pour une durée d'un an sur le département de la Nièvre.

Frédéric THOMAS



Une manifestation sympathique organisée par **LE CLUB FOOTBALL DE CHATEAUGAY**

le 8 Avril en soirée réunissait l'ensemble des sportifs de L'A.S. Châteaugay, les dirigeants du club, certains membres du conseil municipal ainsi que les sponsors, dont bien sûr L'Entreprise Electrique.

Nous avons en effet participé à

l'équipement de 44 joueurs et dirigeants, en inscrivant le logo de L'Entreprise Electrique au dos des hauts de survêtements. Ceux-ci étant de couleurs vertes et noires, le logo est parfaitement visible et la dimension conséquente permet à chacun de peser notre partenariat.

Les chaleureux remerciements des responsables et joueurs ont permis, autour du verre de l'amitié, d'échanger sur les valeurs du football à ce niveau, et nous avons pu constater que la motivation des joueurs était forte, et leurs objectifs ambitieux.

Madame Le Maire nous ayant rejoint après une réunion, nous a confirmé l'importance de ce genre de rencontre et nous a également beaucoup remercié, tant pour notre participation que pour notre efficacité en cours d'année sur le territoire de la Commune.

La clôture de la soirée était bien sûr autour de la photo souvenir.

Jacques ALARY

DEPENSES ANORMALES

INCIDENTS SUR VEHICULES ET ENGIN

Agence de ST-FLOUR

Coût : 1 282.00 € HT

Eurocargo choc avant droit - aile, marche pied, pare choc, phare et clignotant HS

Activité TERRES

Coût : 2 481.00 € HT

C4 accrochage avec un bus à nos torts : 1 057 € de réparation + 1361 € de franchise = 2 418 €

Agence de CLERMONT

Coût : 6 707.00 € HT

JUMPY a percuté le mur de clôture de l'entreprise

Coût : 1 139.00 € HT

XSARA frein de parc défectueux depuis longtemps et non réparé - le véhicule part : portière HS

Agence de DECIZE

Coût : 3 181.00 € HT

Fourgon : dépannage en carburant de mauvaise qualité (présence d'eau) : système d'injection HS + dépannage remorquage

VEHICULES A LA VENTE

	Prix minimum
ANNONCE N° 29 CITROEN SAXO 15D Entreprise de mars 1999 avec 200.000 km (dispo en mai 2008) valeur argus.....	1 000 € TTC
ANNONCE N° 30 CITROEN C15 D 600KG de septembre 1996 avec 180.000 km (dispo fin septembre 2008) valeur argus	1 500 € TTC
ANNONCE N° 31 CITROEN JUMPY 1.9D atmo 70CV de février 1999 avec 160.000 km (dispo en juin 2008) valeur argus	2 000 € TTC
ANNONCE N° 32 CITROEN JUMPY 2L HDI 110CV de juillet 2003 avec 180.000 km (dispo fin septembre 2008) valeur argus	6 000 € TTC
ANNONCE N°33 CITROEN BERLINGO 19D 70CV de mars 2002 avec 240.000 km (dispo fin septembre 2008) valeur argus	2 800 € TTC

Rappel : les personnes intéressées font une offre cachetée à l'intention de la direction, le plus disant sera retenu.

Denis POUILLARD



LES UNS ET LES AUTRES



Félicitations à Christophe TAILLANDIER et Christelle TRAVADE qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 19 mars 2008 de leur fils **RAPHAEL**



Corinne BROUSSE

SÉCURITÉ : ANNÉE 2008



Bienvenue M. LUCIDE

Si vous êtes passé au siège de l'entreprise ces derniers jours, vous n'avez pas pu le manquer puisque c'est lui qui vous accueillera désormais. M. LUCIDE puisque tel est son nom, est chargé de nous informer sur les résultats sécurité de l'Entreprise Electrique et de nous rappeler que rien n'est jamais acquis et que la sécurité exige une remise en cause quotidienne.

Janvier à Mars 2008

Le 5 février 2008

nous avons eu à déplorer 1 accident
(Cf. journal n° 53)

SECURITE ET CONFORT

Nouveautés : sur votre dotation 2008, nous avons rajouté un tee-shirt et un polo couleur orange avec bandes rétro-réfléchissantes classe 2

Ne nécessite pas le port du gilet de visibilité

Rappel : en cas de fortes chaleurs, il est déconseillé de porter le gilet de visibilité à même la peau.

En cas de feu, il fond et se colle à la peau. Une intervention chirurgicale est nécessaire pour l'enlever.



TEE SHIRT



POLO



Casque :

Le casque actuellement en service dans l'entreprise est le modèle BRENNUS de chez AUBOUEIX.

Le casque BRENNUS est un modèle de base.

Nous avons donc décidé de trouver un modèle plus confortable et plus pratique.

Après essai le modèle retenu est CONCEPT de chez CENTURION.

Casque de sécurité monteur

Visière courte - Jugulaire 4 points triangulés avec attache rapide

Réglage tête par molette intérieure coiffe en toile.

Un casque identique mais avec une visière plus grande sera mis en service pour le souterrain avec une jugulaire 2 points.



TRAVAUX TST

Rappel : le casque IDRA à visière intégrale est obligatoire pour les travaux TST.



Claude POUZADOUX

DEVELOPPEMENT DURABLE ET DIAGNOSTIC ENERGETIQUE



La protection de l'environnement est un sujet pris très au sérieux par l'entreprise électrique.

Nous savons que toute activité induit des nuisances et pollutions.

Notre objectif est de toujours réduire nos impacts négatifs sur la nature.

Les consommations d'énergie pour le chauffage des bâtiments sont la deuxième cause du changement climatique après les transports.

Les conséquences sont connues.

La décennie des années 90 a été la plus chaude du vingtième siècle.

Les dix années les plus chaudes se situent toutes entre 1990 et 2005.

Les températures actuelles excèdent celles de l'optimum médiéval, lequel a représenté la période la plus chaude des mille dernières années de l'ère préindustrielle.

Un réchauffement des moyennes de température supérieur à 3° C pourrait entraîner la disparition totale des calottes glaciaires et entraîner une forte montée des eaux.

Les activités humaines seraient alors compromises dans certaines zones géographiques.

L'entreprise électrique veut réagir en réalisant un diagnostic énergétique de ses bâtiments.

Le résultat du diagnostic permettra de connaître les points à améliorer en isolation des murs, toiture, double vitrage, ponts thermiques, modes de régulation de chauffage et de l'électricité.

Le diagnostic quand il est suivi d'action permet de diminuer les consommations d'énergie, l'incidence est bénéfique pour l'entreprise dans plusieurs domaines.

- Une diminution des charges de fonctionnement des bâtiments
- Une amélioration de l'environnement de travail
- Une diminution du CO2 gaz à effet de serre de la planète

Un dossier de demande de subvention pour l'étude est réalisé avec l'espace info énergie 63.

Philippe AUTISSIER

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de MARS – AVRIL 2008

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERALE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	Monsieur SAUTAREL	407	Les gaines diamètre 63 Ribre se déroulent mal et ont l'aiguille trop courte. Perte de productivité à la pose des gaines.	Aucune	Le fabricant reconnaît le problème et indemnise l'entreprise.	162 €	162 €
ETUDE	Monsieur SOUBEYROU	830	Le plan aérien de Blesle revient du client non conforme suite à une mauvaise application de la norme NFC 11-201 paragraphe 3-8-1 « mise à la terre ».	La démarche de modification est faite sur le plan d'études.	Un rappel est fait au personnel sur l'application de la NFC 11201 pour les travaux aériens.	152 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur NOEL	974	Problème de finition sur les travaux de Tauves et Clermont.	Pose de plaque sur le poste. Remblaiement du pied de coffret. Reprise de la chape en pied de poteau.	Une présentation des problèmes a été faite en réunion de budget du 28 février 2008.	456 €	Pas concerné
ETUDE	Monsieur NOEL	975	Manque de précision des études concernant les branchements des fausses coupures.	Modification des plans après vérification du responsable d'affaires.	Mise à jour de la base de données du logiciel Etude BE ATLOG	152 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur POUZADOUX	2303	Un pot d'échappement silencieux de foreuse a été démonté sans autorisation ni information de la hiérarchie.	Remise au norme de la foreuse par le personnel du garage.	La pose du silencieux sur la foreuse est en test avec le fabricant. La perte de puissance de forage va être quantifiée.	152 €	Pas concerné
TOTAL						1 074 €	162 €
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Casse d'une conduite à Vals sous Châteauneuf (64) Inversion de phase/neutre à Saint Chely d'Apcher (48) Casse d'une ligne souterraine France Télécom à Larrode (63)					703 € 1 734 € 371 €	Pas concerné
DIVERS fiches d'évènements	Fiches de Messieurs CAHUZAC (302) – de RIBIER (2293) – AUTISSIER (2777)					219 €	Pas concerné
Véhicules et engins	Voir détail au chapitre « Incidents sur véhicules et engins »					14 790 €	Pas concerné
TOTAL						18 891 €	162 €

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1^{er} janvier 2008 : 30 150.00 €
COÛT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1^{er} janvier 2008 : 28 582.00 €
Remboursement des fournisseurs depuis le 1^{er} janvier 2008 : 1 562.00 €

Philippe AUTISSIER

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
18, Rue de la Gantière - BP 324
63009 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE
Rédacteurs: Les salariés
Impression : Chaumeil Repro
Tirage : 350 Exemplaires